

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 4

Absents : 1

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 22 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha – RETORNAZ André - FALCOZ Corine – MAGNIN Carine – RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – RETORNAZ Lénéaïck – GRANGE Michel

Étaient représentés : GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine) – POIROT Marie (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Madame Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 24-03-038

Objet : Budget annexe eau-assainissement : Approbation du budget primitif 2024

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Le projet de budget primitif (BP) annexe eau-assainissement pour 2024 a été présenté lors de la Commission des finances du 21 mars dernier.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif annexe eau-assainissement pour l'année 2024, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 700 506.00 €	1 700 506.00 €
Section d'investissement	1 464 339.00 €	1 464 339.00 €
TOTAL	3 164 845.00 €	3 164 845.00 €

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 21 mars 2024,
Où l'exposé de Madame Rivas,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le budget primitif annexe eau-assainissement pour l'année 2024
comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 700 506.00 €	1 700 506.00 €
Section d'investissement	1 464 339.00 €	1 464 339.00 €
TOTAL	3 164 845.00 €	3 164 845.00 €

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Valloire, le 02/04/2024

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

